

Usine de broyage et d'incinération de Romainville construite en 1905.

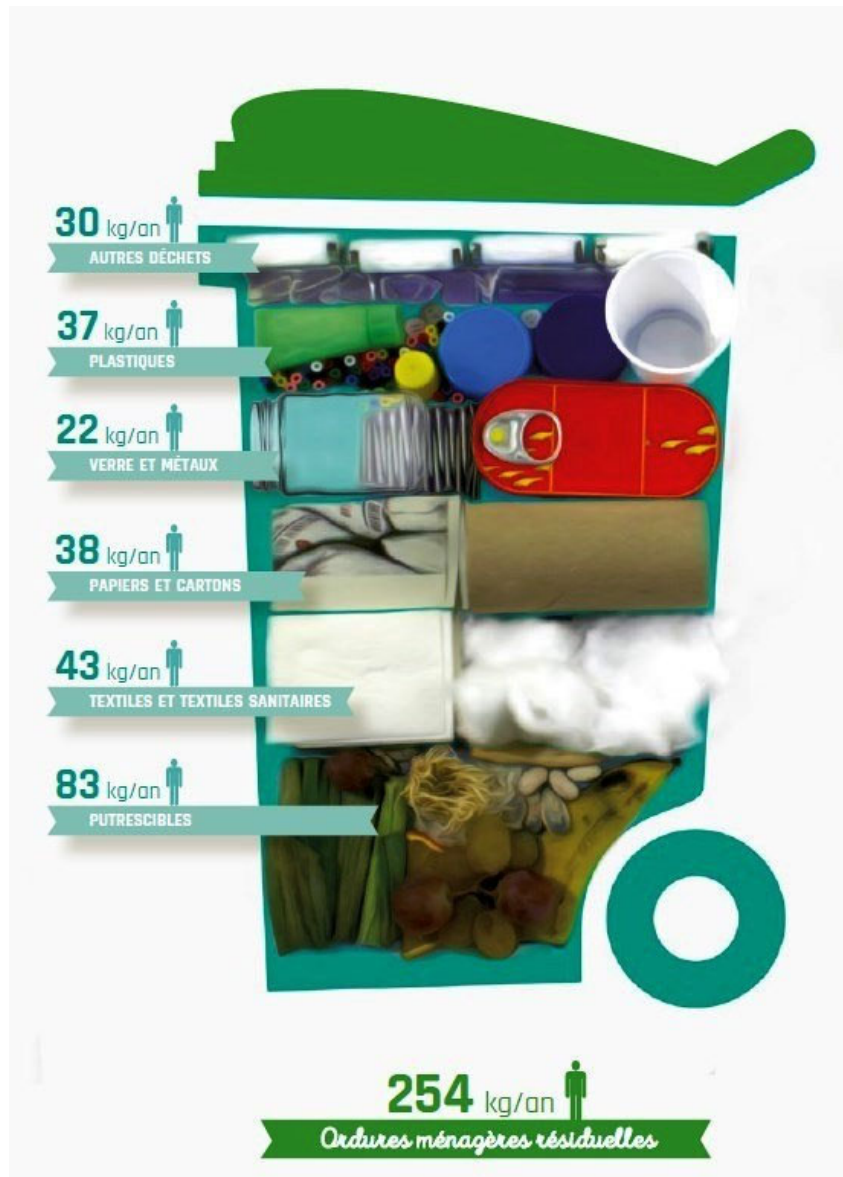






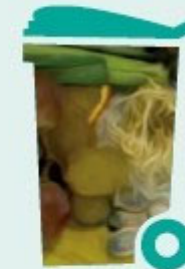


Rapide analyse de nos poubelles



Valorisation organique :

96 kg/hab./an



dont Gaspillage alimentaire

29 kg/an

Emballages & papiers :

88 kg/hab./an



ROMAINVILLE - PANTIN - BOBIGNY - NOISY-LE-SEC - LES LILAS
MONTREUIL - BAGNOLET - LE PRÉS-SAINT-GERVAIS - BONDY

TMB-MÉTHANISATION



**Ça pour 30 ans ?
Ça pour nos enfants ?**







NFU 44-051

Montpellier – Usine Améthyst

Incendie

Procédé reconnu comme inefficace et gouffre financier par la cour des comptes

Saint Barthélémy d'Anjou – Biopôle

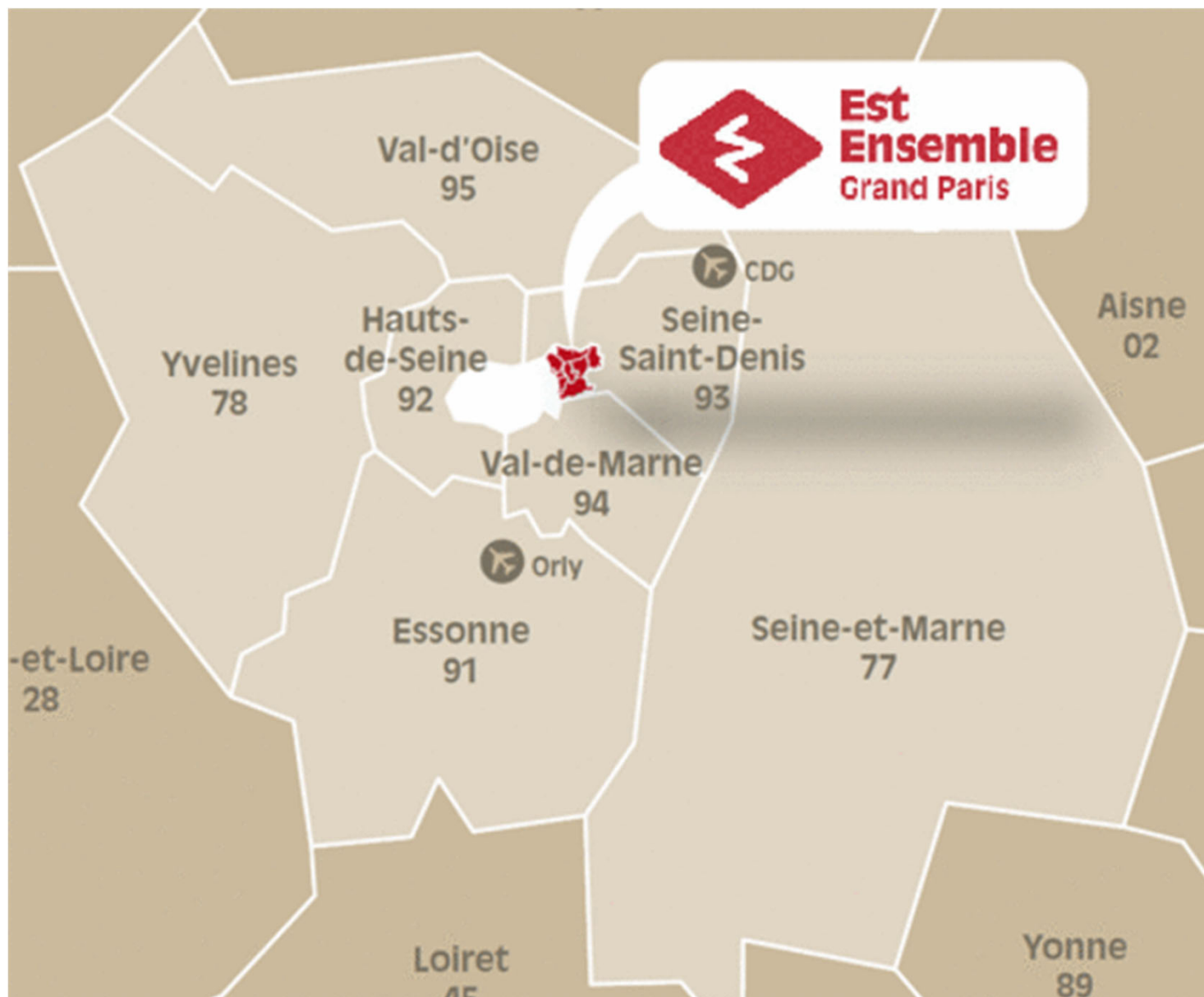
Usine fermée le 16 avril 2015

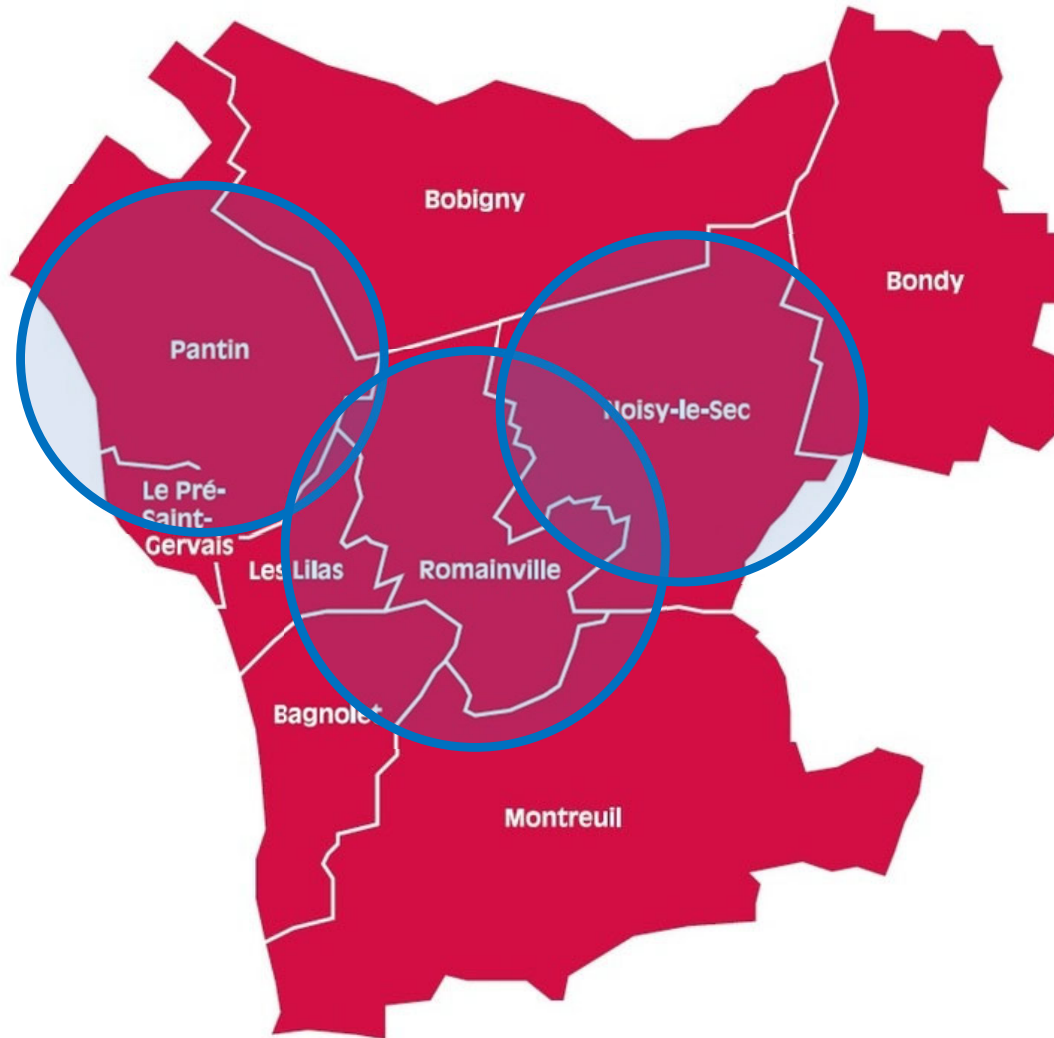
Varennnes-Jarcy

Incendie le 24 aout 2013

Digesteurs en arrêt pendant 2ans







Arrêté du 12 juillet 2011

Année	Seuil / an
2012	120 tonnes
2013	80 tonnes
2014	40 tonnes
2015	20 tonnes
2016	10 tonnes
2023	5 tonnes

Seuil d'application progressif

La loi de transition
énergétique impose la
généralisation du tri d'ici à
2024.

Pantin

13 novembre 2013

Marché exemplaire – Pantin – 23 novembre 2013



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA
RÉDUCTION DES DÉCHETS

**Marché responsable Pantin
23 novembre 2013**

ACTION COMMUNE
Thème de
l'action commune

<p>Commerçants</p> <p>Primeurs : 7</p> <p>Poissonniers : 2</p> <p>Bouchers Charcutiers Volailleurs : 4</p>	 <p>Biodéchets Récoltés</p> <p>222 Kgs</p> <p>Biodéchets Evités Redistribution</p> <p>42 Kgs</p> <p>Volume cartons</p> <p>7 M3</p>
--	--


 Pour plus d'information : 
www.reduisonsnosdechets.fr



Bilan - Pantin			
Tonnage récolté par Environnement 93	Estimation annuelle	Prévision ADEME annuelle	Performance 2019
(Kgs)			
222	34 632	32 760	16 351
Pour 3 marchés par semaine			

Romainville

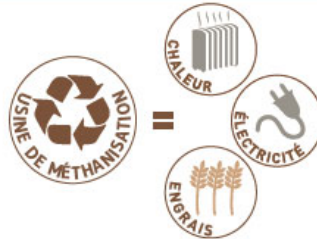
30 novembre 2014

OPÉRATION MARCHÉ RESPONSABLE

LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION ENVIRONNEMENT 93 SERONT PRÉSENTS POUR VOUS.



Denrées alimentaires qui ne sont plus destinées à la vente. Des poubelles spécifiques sont disponibles au local poubelle.



Palettes et cagettes en bois sont à déposer dans une zone spécifique du local poubelle.



Cartons non souillés par des biodéchets ou autres matériaux sont à déposer dans une zone spécifique du local poubelle.



Les autres déchets sont à déposer dans les bacs habituels. Le traitement de ces déchets est plus coûteux économiquement et environnementalement.



L'opération "MARCHÉ RESPONSABLE"

a pour objectif d'une part de lutter contre le gâchis alimentaire, d'autre part d'arrêter de mettre en décharge ou en incinérateur des produits organiques sains qui peuvent être transformés en compost utile à l'agriculture, à la condition d'être correctement triés et collectés séparément à la source.

Actuellement, aucune des communes regroupées dans la communauté d'agglomération Est Ensemble ne pratique la collecte séparative des biodéchets.

La législation existante en la matière impose progressivement aux grands producteurs de biodéchets (marchés, cantines scolaires, maisons de retraite, restaurants...) une collecte séparée, pour valorisation, particulièrement en compost. Dans un an – au plus tard – toutes les communes, qui sont responsables des marchés, devront assurer cette collecte dans le respect des normes.

Les produits impropres à la consommation seront collectés séparément, pesés, conditionnés pour être expédiés sur une plateforme de compostage et méthanisation sur le site de BIONERVAL à Etampes.

En fin de marché les produits alimentaires encore consommables seront distribués aux personnes en précarité alimentaire, afin d'éviter un inacceptable gâchis.

Cette opération aide ainsi la collectivité de Romainville à mieux comprendre la situation actuelle, à tester les opérations à mettre en œuvre pour assurer cette collecte et à se mettre progressivement aux normes. Ce service est aujourd'hui assuré par des bénévoles, adhérents aux associations environnementales du département, avec appui des services techniques de la municipalité, et l'entreprise Moulinot spécialiste de la gestion des biodéchets dans les collectivités, les restaurants et les marchés alimentaires.



GLANNAGE :

Lors de la collecte des biodéchets les bénévoles d'**environnement 93** mettront de côté les denrées alimentaires encore consommables. Elles seront redistribuées après la fermeture des commerces sur le stand de l'association.

Romainville - Avant



Romainville - Pendant



Bilan - Romainville			
Tonnage récolté par Environnement 93	Estimation annuelle	Prévision ADEME annuelle	Performance 2019
(Kgs)			
509	79 404	35 880	21 075
Pour 3 marchés par semaine			

Noisy-le-Sec

Années 2019 / 2020 / 2021

Noisy-le-Sec



Noisy-le-Sec



Marchés forains- comparatif - 2019

Marché forain	Estimation ADEME (tonnage/semaine)	Estimation ADEME (tonnage/mois)	Total 2019	Performance par rapport à la prévision
Noisy le Sec - Découvertes	0,74	2,96	111 101	213%
Bobigny - Edouard Vaillant	0,92	3,68	58 901	33%
Pantin - Eglise	0,63	2,52	16 351	-46%
Pantin - Magenta	0,7	2,8	99 844	197%
Pantin - O de Gougues	0,51	2,04	12 361	-50%
Pré Saint Gervais	0,77	3,08	9 020	-76%
Romainville	0,69	2,76	21 075	-36%

Marché forain	2021/2022	Performance par rapport à la prévision	2019	Progression
Noisy le Sec - Découvertes	23 334	-34%	111 101	-79%
Bobigny - Edouard Vaillant	82 227	86%	58 901	40%
Pantin - Eglise	14 793	-51%	16 351	-10%
Pantin - Magenta	144 652	331%	99 844	45%
Pantin - O de Gouges	14 214	-42%	12 361	15%
Pré Saint Gervais	3 983	-89%	9 020	-56%
Romainville	25 132	-24%	21 075	19%

Emballages à usage unique

Vers la fin des emballages
plastiques autour
DES FRUITS ET LÉGUMES
en magasin

CES LÉGUMES seront sans
emballage plastique à partir
du **1^{ER} JANVIER 2022**

(sauf les légumes les plus fragiles ou vendus par lots de plus de 1,5 kg)



poireaux, courgettes, aubergines, poivrons, concombres,
pommes de terre et carottes*, tomates rondes, oignons
et navets*, choux, choux-fleurs, courges, panais, radis,
topinambours, légumes racines.

Emballages à usage unique

TOUS LES FRUITS ET LÉGUMES
seront sans emballage plastique
D'ICI 2026



Salades, mâches, endives, asperges, brocolis,
champignons, tomates cerises, haricots verts, pêches,
nectarines, abricots, raisins, framboises, fraises, myrtilles,
cerises, mûres, groseilles, cassis, fruits mûrs à points, etc.

ecologie.gouv.fr



